

BAREME DES HONORAIRES Au 1er janvier 2020

TRANSACTIONS VENTES

MONTANT DE LA TRANSACTION	Honoraires TTC
Jusqu'à 100 000 €	9,000 €
De 100 001 € à 150 000 €	10,000 €
De 150 001 € à 200 000 €	11,000 €
De 200 001 € à 250 000 €	12,000 €
De 250 001 € à 300 000 €	13,000 €
De 300 001 € à 350 000 €	14,000 €
De 350 001 € à 400 000 €	15,000 €
Au-delà de 400 001 €	4.50%
Garage/Box, parking	2,500 €

"Honoraires à la charge du vendeur, sauf convention contraire à titre exceptionnel"

LOCATIONS

Dépôt de Garantie	1 mois de loyer Hors Charges
HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU LOCATAIRE	
constitution du dossier rédaction du contrat de location	10 € /m ² habitable
Réalisation de l'état des lieux	3 € /m ² habitable
HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE	
constitution du dossier rédaction du contrat de location	10 € /m ² habitable
Réalisation de l'état des lieux	3 € /m ² habitable

"Loi ALUR (01/01/2016) : Tarif en vigueur fixé par décret et zonage / Zone tendue"

GESTION LOCATIVE

Gestion courante	6,25% HT (7,50% TTC) Si charges réglées par l'agence
	5,84% HT (7,00% TTC) Si charges réglées par le client
Garantie Loyers Impayés (G.L.I)	2,50% du Loyer C.C mensuel

BAUX COMMERCIAUX	18% du Loyer TTC Annuel
-------------------------	-------------------------

ESTIMATION	GRATUITE En cas de vente
	Autres motifs : 100€ TTC

EXPERTISE VALEUR VENALE	Sur DEVIS
--------------------------------	-----------